

Les @ctu's d'Angervilliers



Automne 2021



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Retour sur le concert et le feu d'artifice	P.4
Boîte aux lettres du Père Noël	P.4
Remboursements transports scolaires	P.4
Tribune Angervilliers citoyens	P.14
Tribune majorité	P.15

ÉDUCATION

Les enfants face à la crise sanitaire	P.5
Distribution des gourdes	P.5

COHÉSION SOCIALE

Ateliers informatiques seniors	P.5
Noustoutes91, remise des sacs à pains	P.6
Comité accessibilité	P.6
Carrefour des solidarités	P.6

VIE PRATIQUE

CCPL	P.7
Le tremplin citoyen	P.8
Formation BAFA/BAFD	P.8

ENVIRONNEMENT

Le schéma directeur d'assainissement	P.10
Réglementation des vols de drones	P.10
Ramassage des poubelles	P.11
Mots cachés d'automne	P.11

ASSOCIATIONS

Retour sur le forum des associations	P.12-13
--------------------------------------	---------

Chers Angervillerois, Chères Angervilleroises,

La cloche a sonné et la vie reprend son cours avec les adaptations auxquelles nous nous habituons peu à peu, plus ou moins...

La rentrée placée sous le signe de la confiance, sans exclure le contrôle, a eu lieu, pour le bonheur de tous.

Le repas des Anciens devrait avoir lieu, tout comme des ateliers numériques gratuits de mi-novembre à mi-décembre.

La bourse aux vêtements a fait carton plein, merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cet événement.

Je suis ravie de constater le retour des gourmands d'activités dans nos précieuses associations.

Je suis heureuse et très fière d'accompagner des Angervilleroises au grand cœur, celles qui sauvent des chats, celles qui luttent contre la violence faite aux femmes.

Je suis déterminée à maintenir le cap en associant les forces vives de ce village. Je remercie sincèrement mes adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent depuis un an et demi dans ce contexte sanitaire. C'est bien grâce à ce travail d'équipe que le quotidien, est assuré brillamment. Les « graines de notre programme » ont été semées, et nous ferons face aux intempéries. Il faut du temps pour édifier, et récolter les fruits de son travail.

Dans ce nouveau numéro des @ctu's d'Angervilliers, retrouvez les informations et les actions qui font de notre village un lieu où il fera toujours bon vivre. Ceux qui y croient sont au rendez-vous. Les détracteurs sont uniquement derrière leurs ordinateurs.

Fidèlement,



Dany BOYER

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr

Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
le samedi :
9h00 - 12h00



N° Élu d'astreinte
06 45 79 24 35

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Directrice de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Dany BOYER
Céline GIRARD-MINDEAU
Elody POUCHET

Création et réalisation :

Service communication

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, Freepik, Pixabay

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708



RETOUR SUR LE CONCERT ET LE FEU D'ARTIFICE

Malgré la crise sanitaire et les conditions météo défavorables, nous sommes heureux d'avoir pu vous offrir un concert à l'issu du Forum des associations et le feu d'artifice, prévu initialement pour la fête du village.



Les étoiles dans vos yeux nous ont confirmés que c'était un bon choix ! Merci à Art And Muss, Merci à la société Ciels en fête, et Merci à Arnaud Biard pour les belles photos ! Une belle réussite cette rentrée ! Ça fait du bien !

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Le Père Noël a été épargné par la Covid et vous informe qu'il a fait livrer une boîte destinée à recevoir les lettres de vos enfants. Vous la trouverez près de la Mairie, des lutins sont spécialement mandatés pour relever régulièrement le courrier qui y sera déposé ! Réponse assurée !

REMBOURSEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES

La reconduction à la participation communale aux frais de transport pour les collégiens et lycéens pour l'année 2021/2022 est fixée à 117 euros.

Pour en bénéficier merci de fournir avant le **1^{er} décembre** :

- Un certificat de scolarité
- Un justificatif de paiement Imagin'R
- Un RIB
- Un justificatif de domicile
- Une copie du livret de famille si l'enfant ne porte pas le même nom de famille



LES ENFANTS FACE À LA CRISE SANITAIRE

La rentrée scolaire s'est très bien passée, et bien évidemment, dans la continuité de la lutte contre la propagation de la Covid19. Même si les consignes sanitaires sont restées contraignantes (non brassage, aménagements en demi groupe), les parents ont maintenu leur confiance, les agents leur vigilance de chaque instant. Quelle joie de retrouver sa maîtresse, les ATSEM et les agents périscolaires !

Et comme le dit si bien Gabriel, 4 ans « C'est grave si on met pas le masque, parce qu'on peut avoir des microbes sur la bouche ! Alors il faut mettre le masque autour des oreilles », et hop ! Le voilà reparti à jouer avec ses copains !



Gabriel à gauche

DISTRIBUTION DES GOURDES

Le 4 septembre, Mme le Maire et Mme Lucas, adjointe aux affaires scolaires, sont passées dans toutes les classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour offrir des gourdes aux élèves. Cette action s'inscrit dans la lutte contre le gaspillage et la lutte contre l'impact environnemental en réduisant le plastique et en permettant à nos jeunes citoyens de se familiariser à l'absence de bouteilles en plastique. Ces gourdes sont personnalisées avec le logo de la ville et les élèves étaient très contents de ce petit cadeau qui va les suivre dans leur scolarité, nous en sommes convaincus !



• Cohésion sociale

ATELIERS INFORMATIQUES SÉNIORS



En 2021, la Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF) a validé le financement d'un plan d'action qui vise à couvrir le territoire d'activités de prévention de la perte d'autonomie auprès des seniors. Un parcours de prévention, construit autour de 10 ateliers, permet ainsi aux retraités d'acquérir les bons comportements pour vivre leur retraite en bonne santé et cultiver leur confiance dans leurs aptitudes physiques et relationnelles. Dans une ambiance conviviale, ces ateliers s'appuient sur des techniques d'animation participatives et ludiques. Ils sont conçus et animés par des intervenants experts de chacun des thèmes traités.

Grâce à ce financement, des ateliers numérique entièrement gratuits en faveur des retraités sont proposés les lundi et jeudi de 9h30 à 12h30 du 15/11 au 16/12. D'autres sessions seront à venir.

Fondée le 1er mars 1973, l'association DELTA 7 retenue pour cette offre de formation est au service des personnes fragilisées dans leur autonomie. Elle a pour objet d'imaginer et de mettre en œuvre toutes innovations concrètes pour apporter des solutions aux problèmes médico-sociaux, sociaux ou sanitaires, mal ou non résolus. Ainsi, Delta 7 déploie des expérimentations pour réduire les facteurs d'exclusion ou d'isolement ou pour améliorer les prises en charge, puis favorise la diffusion des réalisations qui s'avèrent satisfaisantes.

NOUSTOUTES91, REMISE DES SACS À PAINS

La violence et particulièrement la violence faite aux femmes ne peut être passée sous silence. En revanche les victimes, elles, le sont ! et pour cause !

Le collectif NousToutes et plus proche de nous l'antenne de l'Essonne représentée par Anne Caubet a sollicité la municipalité afin de distribuer des sacs à pains sur lequel est proposé un violentomètre, capable d'aider les victimes à évaluer à quel niveau de violence elles se situent au quotidien. Cet outil aide également les témoins dans cette lutte pour laquelle nous devons tous être solidaires.

Notre Boulangerie AUX TENTATIONS GOURMANDES, représentée par Mme Duhamel a accepté d'être au cœur de ce dispositif entièrement financé par le CCAS et participe ainsi à la lutte quotidienne contre cette violence. Merci à elles !



COMITÉ ACCESSIBILITÉ

Le comité accessibilité s'est réuni le 23 octobre pour la première fois en présence d'un des 4 membres que compte ce comité. En effet, une personne, qui s'apprête à déménager a décliné l'invitation, et deux personnes se sont excusées pour leur absence.

Cet organe consultatif s'est vu présenter le travail qui a été mené par M. Metz quant à l'amélioration à apporter en matière d'accessibilité dans le cadre de l'application de la loi de février 2005.

La ville, dans le respect de ses obligations légales, a engagé un Ad'Ap, travail obligatoire dans le cadre de la loi de mise en accessibilité des équipements publics.

Le constat du non respect des places réservées dans notre village est tristement classique. Le cheminement vers l'école élémentaire, le colombier et la mairie est le seul véritable point d'amélioration à engager, qu'à cela ne tienne ! Un échange riche et indispensable !

CCPL - CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

L'association Carrefour des Solidarités lance une campagne de financement participatif pour son projet d'extension des locaux qui serviront pour le stockage des articles pour l'épicerie sociale et la braderie. L'objectif du projet est de faciliter et sécuriser le fonctionnement de l'épicerie sociale et de la braderie pour apporter les meilleures services aux familles en difficulté. Nous accueillons, chaque année, plus de 300 familles venant de 28 communes réparties sur le territoire du Pays de Limours et des alentours.

locaux : achat de chambres froides, congélateurs, équipements divers.

Nous ont aidés pour la constitution du dossier : la mairie de Limours et la CCPL.

Nous ont déjà aidés : le département, les Fondations Vinci, Bouygues et Bruneau et déjà des donateurs motivés par notre campagne.

Pour soutenir notre projet, c'est ici => <https://www.helloasso.com/associations/carrefour%20des%20solidarites/collectes/la-solidarite-gagne-du-terrain>

Les travaux ont commencés début juillet, la campagne de financement servira pour l'aménagement des

N'oubliez pas de télécharger directement sur le site le reçu fiscal.



Un grand merci à l'avance pour votre participation. Vous pouvez également découvrir toutes nos activités sur notre site : carrefourdesolidarites91.org

3 rue du Bac 91470 LIMOURS
Tél. : 01.64.91.26.38
Fax : 01.64.91.18.47
carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr

CCPL

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) réalise un diagnostic de la lecture publique et de l'accès aux bibliothèques/médiathèques présentes sur son territoire. Une enquête, sous forme d'un questionnaire, est destinée à mieux connaître les avis et usages des habitants ainsi que leurs attentes et besoins sur les services proposés.

Que vous en soyez usager ou non usager, que vous fréquentiez ou ayez fréquenté une bibliothèque ici ou ailleurs, votre avis est important ! En répondant aux questions, nous vous remercions de considérer un contexte de fonctionnement normal, hors restrictions actuelles liées à la crise sanitaire. Le questionnaire est anonyme. Les données enregistrées ne seront utilisées qu'aux fins de l'étude sur la lecture publique.

Cette enquête est accessible en ligne du 20 octobre au 20 novembre 2021 sur le site Internet de la CCPL : <https://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/grande-enquete-lecture-publique>

Nous comptons sur votre participation et vous en remercions par avance !

RENSEIGNEMENTS : Service Culturel de la CCPL - 01 64 90 01 40 - service.culturel@cc-paysdelimours.fr

GRANDE ENQUÊTE SUR LA LECTURE PUBLIQUE

Je donne mon avis
POUR AMÉLIORER LES SERVICES
DES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES
DU PAYS DE LIMOURS

DU 20 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2021
RENDEZ-VOUS SUR
www.paysdelimours.fr

Parce que chaque avis compte !

service.culturel@cc-paysdelimours.fr
01 64 90 01 40
www.paysdelimours.fr

RPE
RELAYS
PETITE
ENFANCE

Communauté de Communes du Pays de Limours

RPE Libellule
01 64 90 65 67
rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr

RPE Papillon
01 64 90 65 66
rpe-papillon@cc-paysdelimours.fr

Anciennement
R A M
Relais Assistants Maternels

Informations, rencontres et échanges
sur l'accueil du jeune enfant,
pour les parents et les assistants maternels

www.cc-paysdelimours.fr

Les missions des Relais assistants maternels (RAM) ont été élargies par la loi d'Accélération et simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020. L'appellation Relais assistants maternels (RAM) étant trop restrictive, elle devient Relais petite enfance (RPE).

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS

SERVICE EMPLOI INTERCOMMUNAL

- ✓ Diagnostic
- ✓ Orientation
- ✓ Suivi personnalisé
- ✓ Offres d'emploi
- ✓ Espace numérique
- ✓ Ateliers,...

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h
615 rue Fontaine de Ville
Briis-sous-Forges

Accompagnement des entreprises dans leur recrutement

Contact → 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr

Afin d'accompagner les demandeurs d'emploi, la CCPL met à disposition un service gratuit d'accueil très individualisé auprès des administrés afin que chacun soit guidé dans ses démarches face à l'emploi, la formation et l'orientation.

LE TREMPLIN CITOYEN

Le Conseil départemental par sa politique jeunesse votée en 2016, propose du soutien aux jeunes essonniers de 16 à 25 ans. Grâce au Tremplin citoyen, le Département accompagne les 16-25 ans dans leur accession à l'autonomie et leur finance une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen.

Pour l'obtenir, il faut :

- résider en Essonne depuis au moins 6 mois, obligatoirement assumer un reste à charge de 10% du montant du projet déposé,
- avoir un compte bancaire ou postal nominatif (hors livret A),
- justifier de la réalisation de 40 heures d'engagement ou 35 heures dans le cas de l'obtention du Certificat prévention et secours civiques niveau I (PSCI, valable 3 ans).

Ce que l'aide financière soutient :

Volet mobilité

Financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo et de la carte Imagine'R...

Volet études et formation

Financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité, le BAFA.

Volet logement

Financer des frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques...) ou un loyer logement étudiant.

Volet santé

Financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

Plus d'informations sur : <https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/jeunesse-tremplin-citoyen/le-tremplin-citoyen/>



FORMATION BAFA/BAFD

La formation BAFA / BAFD est une formation diplômante permettant de travailler dans les secteurs de l'animation notamment dans les activités périscolaires des villes.

Vous pouvez vous former dès 16 ans pour travailler dans les centres de vacances.

La Formation Générale est la première des 3 étapes de la formation BAFA. Pendant 8 jours, vous découvrirez le rôle et les fonctions de l'animateur(trice) tout en apprenant à organiser des jeux et des animations variés, adaptés aux enfants comme aux adolescent(e)(s). Vous serez mis en situation pour aborder les questions posées par les enfants, par les familles ou encore par toute circonstance de la vie courante. A travers de multiples exercices, vous serez projeté dans le rôle d'un animateur(trice) et de son quotidien en équipe. Une partie spécifique et une partie perfectionnement s'en suivent.

Troisième et dernière étape de cette formation, l'approfondissement dure 6 jours.

Durant cette session, vous aurez l'occasion d'échanger et d'imaginer des axes d'amélioration sur vos pratiques. Vous devrez choisir une thématique à approfondir et créer un projet en lien avec celle-ci à mettre en oeuvre auprès des enfants.

La première étape de la formation BAFD est à la fois théorique et pratique, afin de couvrir toutes les fonctions de directeur(trice).

Trouvez votre organisme :

- <http://www.ligue91.org/calendrier-des-formations/>
- <https://ifac-formation.fr/formations/sessions/>
- https://www.formation-animation.com/list/region/ile_de_france_formation.html
- <https://www.ma-formation-bafa.fr/>

Jeter son mégot par terre nuit gravement à la santé de l'environnement



Le saviez-vous ?

Les mégots de cigarette une fois recyclés sont transformés en matériaux isolants pour doudounes et dans le bâtiment mais aussi en plaques de plastique pour la construction.

Chacun peut agir au quotidien !

Renforcer le civisme :

- Développer les opérations de ramassage de mégots,
- Disposer de cendriers de poche, utiliser les cendriers urbains.

Encourager le recyclage des mégots :

Mettre en place des points de collectes (cendriers urbains) en partenariat avec une entreprise qui réutilise les mégots.

Portrait d'un pollueur en série

1 mégot pollue **500 litres** d'eau

12 ans pour se dégrader

En France chaque seconde **1 milliers** de mégots jetés par terre dont **40%** finira dans l'océan

1 cigarette est composée de **2500 substances** toxiques



Une pollution qui coûte cher

Le ramassage des mégots sur la voie publique est à la charge des collectivités, il est financé par les impôts locaux

>>> **Coûte en moyenne 38€ / habitant / an**

L'abandon de mégots sur la voie publique est passible d'une **amende de 68€**.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur d'assainissement permet :

- De connaître et comprendre le fonctionnement actuel de leurs systèmes d'assainissement (réseaux et ouvrages particuliers publics et privés),
- De déceler et expliquer les anomalies de fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif (mode séparatif) et non collectif, et d'en appréhender les impacts sur la fiabilité du réseau, l'hygiène publique et le milieu naturel,
- D'évaluer les problèmes liés aux eaux pluviales et de ruissellements,
- D'appréhender par diverses approches les types d'aménagements les mieux adaptés pour pallier à ces dysfonctionnements,
- De préparer l'avenir en proposant des actions (travaux et études de détail complémentaires), nécessaires au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement en situation future,
- De définir leurs projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

Le zonage d'assainissement est un document qui consiste à définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement qui doit desservir chacune d'entre elles.

En ce sens, il contribue à assurer la protection de la salubrité publique et de la qualité des eaux.

Il permet également de s'assurer de la mise en place de modes de gestion des eaux usées et des eaux pluviales adaptés à la sensibilité du milieu naturel et aux différents contextes locaux, tout en rendant le meilleur service possible à l'usager.

Dans les zones d'assainissement collectif, les collectivités ont le droit d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou réutilisation de l'ensemble des eaux collectées (la desserte par un réseau d'eaux usées des zones en assainissement collectif n'est pas obligatoire).

Dans les zones d'assainissement non collectif, les collectivités doivent seulement assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et peuvent, si elles le souhaitent, s'assurer de leur entretien. Une fois adoptées, les dispositions du zonage d'assainissement doivent être rendues opposables aux tiers. Pour les communes ayant adopté un plan local d'urbanisme, le zonage d'assainissement doit être annexé au PLU lors de son élaboration ou de sa révision.

Le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, une fois défini, permet à la commune de disposer d'un schéma global de gestion des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble de son territoire. Il constituera aussi un outil, technique, réglementaire et opérationnel, pour la gestion de l'urbanisme. Angervilliers est actuellement en phase un de ce schéma réalisé par le syndicat de l'Orge.

RÉGLEMENTATION DES VOLS DE DRONES

Un drone ne peut pas voler en ville, dans l'espace aérien public, seul les pilotes professionnels enregistré à la DGAC peuvent obtenir une dérogation en faisant une déclaration préalable en préfecture, il est donc strictement interdit à un drone de loisir de survoler une ville ou un village quelque soit son poids et sa taille.

Seul un pilote de drone professionnel, dans le cadre d'activités particulières, pourra obtenir les autorisations nécessaires après avoir établi une déclaration préfectorale dans un minimum de 5 jours ouvrés.

Une amende 75 000 euros et jusqu'à 1 an de prison, pour la mise en danger de la vie d'autrui : une amende 15 000 euros et 1 an de prison et bien souvent la confiscation de l'aéronef.

Si une autorisation devait être donnée vous auriez l'information, dans le cas contraire, les citoyens sont appelés à composer le 17



RAMASSAGE DES POUBELLES

Nous sommes toujours le gêneur d'un autre... avant l'heure ce n'est pas l'heure, et après ...bah ! Ça n'est plus l'heure !

Si vous êtes dans l'obligation de sortir vos poubelles en avance, assurez-vous de limiter leur gêne en les plaçant judicieusement afin de faciliter le stationnement et la circulation des piétons.

Pour rappel, en cas de stationnement gênant, le camion de ramassage ne pourra pas effectuer sa collecte.

Merci de votre civisme.



CAMPAGNE RAMASSETES CROTTES

Dans la hiérarchie des incivilités, les déjections canines sont les plus **insupportables**.

Faire comme si de rien n'était lors de la promenade de son chien n'est pas une attitude responsable et respectueuse de la vie en collectivité.

Ramassez les crottes de votre chien !

MOTS CACHÉS D'AUTOMNE

- arbre
- automne
- cerf
- champignons
- châtaigne
- feuille
- halloween
- hérisson
- insectes
- marrons
- récoltes
- écureuil

Q	W	M	K	É	P	H	X	H	L	M	Q	P	B
E	I	F	C	A	C	H	P	H	H	Z	B	Y	Q
H	V	M	R	H	U	U	É	J	M	W	C	L	Q
X	A	A	I	K	A	T	R	R	I	V	E	M	S
M	Y	L	G	N	W	M	O	E	I	W	R	A	X
Q	P	W	L	M	S	Z	P	M	U	S	F	R	K
D	F	R	A	O	C	E	R	I	N	I	S	R	V
P	N	É	E	R	W	B	C	P	G	E	L	O	G
V	M	C	R	Z	B	E	O	T	M	N	L	N	N
F	G	O	P	G	P	R	E	W	E	G	O	S	A
E	A	L	X	O	S	Q	E	N	D	S	J	N	X
M	V	T	M	F	E	U	I	L	L	E	S	S	S
E	Z	E	C	H	A	T	A	I	G	N	E	G	R
Y	V	S	C	T	E	O	Y	Q	Q	O	L	U	P

Réponses des mots fléchés des actus d'été : 1 : Déchets, 2 : Humus, 3 : Bactéries, 4 : Fermentation, 5 : Champignon, 6 : Jardin, 7 : Engrais, 8 : Dégradation, 9 : Terreau, 10 : Azote, 11 : Composter.

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Cet évènement majeur qu'est le forum a été largement plébiscité ! Quel bonheur de vous retrouver ! Vous nous avez honoré de votre présence, quelques 150 adultes, comptabilisés grâce au contrôle obligatoire du Pass sanitaire, accompagnés donc à minima de leurs enfants ! Merci de vous être pliés dans la bonne humeur à cette nouvelle règle survenue dans nos vies le 23 juillet.

Les Foulées d'Angervilliers

Cette année, le forum s'est tenu le 4 septembre sous le soleil, ce qui explique sans doute l'afflux constant des visiteurs.

Installés au fond de la salle polyvalente, nous avons eu le plaisir de retrouver de nombreux adhérents, toujours aussi fidèles aux Foulées et quelques nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'envie de courir, marcher ou pédaler était bien là pour nos adhérents et nos activités ont repris dès le mercredi suivant. Le soleil bien présent ces dernières semaines motive encore plus le plaisir de pratiquer ces activités ensemble.

Nous sommes à ce jour 108 adhérents pour profiter, espérons-le, d'une année pleinement sportive.

Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : Josiane FRECHE : 06.81.59.17.01 ou Nadine FILLION : 06.79.29.16.10



Domaine équestre de Christal

Le forum pour nous est toujours un moment de visibilité et de demande d'information et d'inscription. Un moment toujours agréable même si cette année nous avons noté une baisse de la fréquentation pour notre part. Notre rentrée a été active dès septembre mais beaucoup arrivent en cours d'année.

À l'année prochaine avec plaisir. Cordialement, Jessica Legros.

Domaine équestre de Christal
Écuries du Marais
Jessica Legros
1 bis chemin de houdoux 91530 Le-Val-Saint-Germain
06 67 00 46 31

Le club des séniors

Lors du forum des associations, le club des Séniors a accueilli nos anciens et nouveaux adhérents dans la bonne humeur. Nous nous retrouvons tous les mardis de 14h00 à 18h00 à la salle de la Grange pour jouer avec de nombreux jeux, nous échangeons des recettes de cuisine, nos livres, histoire et romans, musique classique ou variété. Pourquoi ne pas venir découvrir cette conviviale après-midi hebdomadaire ?!

Présidente : Mme THEBAULT Térésa 06 74 47 66 73
Secrétaire : Mme WEHRBACH Ghislaine 06 78 86 84 79
Comptable : Mme BIBET Lysianne 06 79 43 96 21



BOA

La Boîte à Ouvrages d'Angervilliers est prête à vous accueillir pour une après-midi ou une soirée conviviale. Avec une aiguille et un bout de tissu, des aiguilles ou crochet et de la laine : place à la réalisation ou à la réalisation. Faites un essai et dévoilez vos talents en bonne compagnie
Christine PALIX - Tél. : 06 72 66 66 44
Myriam DAMARS - Tél. : 06 17 52 55 82



Club de Pétanque Angervilliers

À vos triplètes ! Le début de saison est lancé ! Retrouvez nous à partir de 14h le samedi et le dimanche au square des Coudrettes ! Nous vous attendons ! Pour adhérer au club c'est très simple, il suffit de contacter Cédric PONTET au 06 74 16 45 51. L'adhésion reste à 20 euros !



Judo Club d'Angervilliers

Le forum des associations a été l'occasion de relancer la saison sportive du Judo Club. Réinscriptions et nouvelles inscriptions à la clé, nous avons repris le chemin des tatamis dès le 08 septembre menés par notre nouveau professeur diplômé d'état, Armann KHALATIAN. Les cours se déroulent toujours le mercredi après-midi dans la salle polyvalente et sont dispensés par tranches d'âge comme suit

Horaires	Disciplines / catégories	Années de naissance / informations complémentaires
14h30 à 16h	Judo Cadets, Minimes, Benjamins	2011 / 2010 / 2009 / 2008 Sont inclus dans l'inscription, les cours dispensés au gymnase du centre à Limours, le mardi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 19h à 20h
16h à 17h	Baby judo	2017 / 2016
17h à 18h	Judo - Pré-poussins	2015 / 2014
18h à 19h	Judo - Poussins	2013 / 2012
19h30 à 21h	Jujitsu Brésilien / Self défense	Adultes et à partir de 15 ans Sont inclus dans l'inscription, les cours dispensés au gymnase du centre à Limours le lundi de 18h45 à 20h

Il reste quelques places, n'hésitez pas ! Nouveau : Nous proposons pour les plus jeunes la location de Judogi (Kimono)

Notre Club a également adhéré au projet Pass'Sport mis en place par le gouvernement <https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONTACTEZ :
Notre trésorière Stéphanie FERREIRA
jca.angerv@gmail.com
06 32 76 65 40



École de musique de Pecqueuse

Le forum des associations s'est très bien passé chez vous, merci de votre accueil.

Nous avons eu quelques demandes de renseignements.

Les cours de saxophone se feront les jeudis de 18H 19H30 dans votre salle habituelle.

Nous avons 2 élèves inscrits: Un a plus de 12 ans et a son pass sanitaire. Le deuxième a 11 ans et n'en a pas donc besoin.

Nous utilisons toujours le même protocole sanitaire:

lavage des mains ou gel hydroalcoolique, port du masque sauf lorsque l'élève joue du saxophone et distanciation.

ADYG

Lors du Forum des Associations qui s'est déroulé le samedi 4 septembre 2021, à la salle Polyvalente et malgré le Pass sanitaire obligatoire pour entrer sur le Forum, nous avons été agréablement surpris de voir autant de personnes pour s'inscrire à nos activités sportives et culturelles. Merci beaucoup pour votre fidélité les anciens et pour votre confiance les nouveaux.

Nos cours de Gym Tonique, Pilâtes, Zumba et Pilâtes Zen sont bien remplis mais il reste encore de la place et vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Le cours de zumba kids n'a pas ouvert pour cause de manque d'adhérents.

En ce qui concerne les places dans

les cours de Danse Moderne Jazz, il en reste encore mais vraiment très peu. D'ailleurs, Il est souhaitable de s'inscrire avant la fin de décembre car il est en prévision un beau spectacle de danse en fin d'année scolaire et des répétitions sont à prévoir.

Par ailleurs, le cours de théâtre enfant n'a pas pu s'ouvrir malheureusement par manque d'élèves. Nous espérons que l'année prochaine sera plus propice. Pour le cours de théâtre adulte, ils sont 7 et rejoindront la troupe de Danse Moderne Jazz et de Break Dance pour le spectacle de danse.

Nous étions à deux doigts de fermer la section Break Dance. En effet, par manque d'adhérents (nous étions 27 l'année dernière), nous avons été obligés de fermer

2 cours sur 3. Nous avons pu garder un cours de 7 élèves afin de ne pas la fermer définitivement. Vous pouvez venir vous inscrire à tout moment.

Nous avons mis en place aussi des stages de Hatha Yoga un dimanche matin par mois, animés par Carole BEAUGHEON. Renseignements auprès de Anne LE MASLE 06 82 48 88 80.

Sachez aussi que le Pass sanitaire est obligatoire en entrant dans les salles pour tous les adhérents de plus de 12 ans.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :
Françoise LEDUC 06 31 61 69 26
francoise.leduc2@gmail.com



TRIBUNE ANGERVILLIERS CITOYENS

Rien de nouveau à l'horizon, ou presque.

Le temps passe et rien ne change dans notre village.
Une organisation pyramidale, une maire très occupée et une équipe majoritaire réduite à peau de chagrin quand il s'agit de travailler les dossiers.

Des commissions où tout ou presque est joué d'avance et où on s'aperçoit que rien n'a été travaillé avant de se présenter devant les électeurs.

Un silence assourdissant devenu habituel quand la maire est sollicitée pour répondre à une question.
Et surtout, une gestion qui pose problème notamment en terme environnemental : des autorisations données pour enfouir des déchets dans un entre-soi bien ancré, des camions qui traversent le village à qui mieux mieux... et les plaintes des administrés restant sans réponse.

Restent encore tellement de questions sans réponse :
Quid des conditions d'accueil à l'école pour les enfants des nouvelles personnes installées dans le village ?
À quand de l'eau chaude pour qu'ils se lavent les mains en hiver à l'école ?
Pourquoi des parents volontaires ne reçoivent ils jamais de réponses quand ils postulent à la caisse des écoles qui manque pourtant de volontaires ?
Où en sont tous les projets promis dans la feuille programme ?
Que dire aussi de notre tissu associatif qui se réduit comme peau de chagrin ? Un petit tour au forum des associations suffit pour constater l'ampleur des dégâts. Mais toujours aucune interrogation municipale sur les raisons de cette incurie. La malchance sans doute...

Vos élus Angervilliers Citoyens continuent à oeuvrer pour l'intérêt général par leur travail au quotidien et la restitution de vos avis à chaque fois que possible.
L'association Angervilliers Citoyens, pour sa part, a pour vocation d'informer et doit se concentrer sur cette mission importante. Elle le fera.

C'est pour cette raison que vos élus Angervilliers Citoyens ont créé une nouvelle entité «Essonne Naturellement Citoyenne» qui a pour vocation de travailler avec toutes les personnes de notre village et du territoire qui le souhaitent.

Un point positif : la reconnaissance de notre action dans de nombreuses communes du territoire et des échanges de plus en plus fructueux.
Avec vous, continuons à «penser» et à agir pour un village «autrement».

Olivier Thérond, Karima Ducrot, Claude Finard.

TRIBUNE MAJORITÉ

Si la critique est facile, force est de contester que l'art reste difficile. A moins que la critique soit considérée comme un art...

Comment les élus de l'opposition si peu présents, voire totalement absents des commissions pour lesquelles ils ont été élus (voir délibérations du 8/10/2020) peuvent-ils critiquer le travail auquel ils participent sporadiquement ?

M. Thérond nous a interpellé au sujet de l'absence de son article dans La Tribune des Actus d'été. Pourtant, suite aux élections municipales de mars 2020, les 19 élus, avec leur accord, ont eu une adresse mail personnelle créée. Cette dernière permet l'envoi par l'administration de tous documents: convocations et documents pour les conseils municipaux, convocations aux commissions et compte rendus de celles-ci... M. Thérond faisant parti de la commission communication, il connaît le fonctionnement de la transmission, le choix des thèmes, les périodicités de la réalisation et d'impression des Actus. À l'issue de chaque commission, un mail de demande d'articles est adressé.

La voix de l'opposition se fait entendre comme la voix de la discorde. Sachez chers Angervillerois, et Angervilleroises, que cette minorité n'a de but essentiel que celui de servir ses intérêts privés. Nous devons rétablir la vérité et vous laissons juger par vous même.

Notre village se réveille, il reprend vie.

Si les évènements qui étaient prêts, tels que la fête du Village, Essonne Verte Essonne Propre, Un enfant un arbre, La rencontre avec les nouveaux arrivants, La cérémonie des voeux, La galette des Rois, n'ont pu avoir lieu au vu du contexte sanitaire, c'est avec l'autorisation de la Préfecture que Le Forum et La Journée du Patrimoine ont été mis en place dans le respect des nouvelles contraintes.

La sécurité de tous, vitesse excessive et incivilité des conducteurs (VL et Poids Lourds) sur tous les axes communaux sont une de nos priorités. Pour votre information, une réunion est planifiée (de longue date) à la mi novembre avec le Département afin de réactualiser si nécessaire des réflexions menées par le passé. Suite au travail des commissions, nous vous inviterons pour échanger sur les propositions qui en découleront.

Nous renouvelons notre soutien à tous nos agents municipaux (personnel administratif, technique et périscolaire) pris à parti parfois, et souhaitons ici les remercier de leur patience et de leur foi dans le service qu'ils vous rendent au quotidien. Merci à ceux qui font preuve de bienveillance à leur égard.

Que vous tous, Chers Angervillerois et Angervilleroises, soyez convaincus que la municipalité fait son travail, dans votre intérêt.

La réalité administrative et technique est telle que la construction des projets et leur mise en place ne sont pas immédiates, elles ne vont pas de soi et ne peuvent rester «entre-soi».

Notre monde moderne nous fait oublier qu'il ne suffit pas de cliquer !

AGENDA

JOUR	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
NOVEMBRE			
jeudi 11	Cérémonie	Mairie	Cimetière
samedi 20	Concert : Voyage en terres celtiques	N. JACOTIN/Y. LE QUELLEC	Église
dimanche 21	Salon du livre jeunesse	Angervilliers citoyens	Salle polyvalente
samedi 27	Un arbre, un enfant	Mairie	Square des Coudrettes
samedi 27	Nouveaux arrivants	Mairie	Salle du Conseil
samedi 27	Jeunes majeurs	Mairie	Salle du Conseil
samedi 28	Repas des Aînés	Mairie	Salle Polyvalente
DÉCEMBRE			
samedi 4	Loto Téléthon	Mairie	Salle Polyvalente
samedi 11	Le Père Noël rencontre les enfants	CDF	Salle Polyvalente
samedi 11	Contes de Noël	Bibliothèque	Le Colombier
samedi 11	Concert de Noël	Mairie	Église
vendredi 17	Vacances de Noël		



ANGERVILLIERS

Dans le cadre des Automnales de la harpe

Concert en l'église

- **NICOLAS JACOTIN**
VIOLON
- **YVON LE QUELLEC**
HARPE CELTIQUE et CHANT

Voyage en terres celtiques



Samedi 20 Novembre

à 20 h 30

Entrée libre, église chauffée.

(pass sanitaire et masque obligatoires)



Angervilliers

Grand Loto



Samedi 4 décembre 2021 Salle Polyvalente

Recette intégralement reversée à

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Ouverture des portes à 19h30 - Début des jeux à 20h30

Organisation :
Mairie d'Angervilliers

Remerciements aux différents partenaires

Nombreux lots à gagner :



Loto spécial Téléthon
Buvette & restauration
sur place

tarifs :

1 carton	3 €
4 cartons	10 €
10 cartons	20 €